



# snipat

Syndicat Indépendant  
des agents du ministère de l'Intérieur

**PROJET D.D.P.N.**

## **VERS UN DÉPOUSSIÉRAGE "DIFFÉRÉ" DE LA POLICE NATIONALE ?**



La réforme visant à l'arrêt du fonctionnement en silo est actuellement à l'arrêt, conséquence d'une mauvaise concertation des organisations syndicales et à l'absence de communication laissant la place aux rumeurs et à la désinformation.

**La modernisation de la police nationale a du plomb dans l'aile.**

S'il est clair que l'organisation prévue pour la police judiciaire pose de légitimes questions et suscite des inquiétudes, **il ne fait aucun doute que la volumétrie des dossiers en attente de traitement n'est en rien rassurante.**

### **QUI ET COMMENT POUR ABSORBER LE SURCROÎT DE TRAVAIL ET DE PROCÉDURES ?**

Pourtant, depuis des dizaines d'années, le SNIPAT revendique une évolution du fonctionnement de la police nationale en affectant une partie des tâches des personnels actifs aux divers personnels non actifs de la police nationale ou de la gendarmerie nationale.

Dès 2001, nous demandions alors la création de "**greffiers de police**" que le ministre Gérald Darmanin a repris sous le vocable "**assistant d'enquête**", dans le protocole d'accord du 2 mars 2022.

Cette fonction existait de manière officieuse, dans certains services, et bien que "borderline", **elle arrangeait tout le monde et aidait au traitement des procédures judiciaires.**

**En l'officialisant dès 2001, nous aurions sans nul doute pu éviter le "burn-out" de l'investigation actuel réduisant ainsi les tensions autour des D.D.P.N.**

Une réforme est pourtant nécessaire pour faire face aux enjeux d'avenir mais elle doit obligatoirement être concertée avec tous les représentants du personnel .

Une réforme qui doit garantir un service public de qualité, stopper la sous-traitance des missions par d'autres entités, apporter la reconnaissance de tous les acteurs de l'Institution.

## **UNE RÉFORME QUI NE DEVRA SE FAIRE NI AU DÉTRIMENT DES AGENTS NI DES CITOYENS**